

De Tyranno



ÉDITIONS ALLIA
16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV^e
2023

Le Tyran



ÉDITIONS ALLIA
16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV^e
2023

NOTE DE L'ÉDITEUR

EN 1870, paraît à Londres un petit volume de 108 pages, au format 95x145 mm, sobrement intitulé *Le Tyran*, sans nulle mention d'auteur. Chaque page intérieure est divisée dans sa hauteur pour accueillir un texte en latin, surmontée de sa version française, laissant imaginer une traduction depuis le latin. L'ouvrage est précédé d'une notice et d'un avant-propos, probablement de la main de l'éditeur, John Harrison.

Cette œuvre anonyme, sans datation ni mention de traducteur, serait d'après ce dernier issue de la collection d'un savant français, "grand amateur de curiosités littéraires et de vieux manuscrits". Le manuscrit aurait été acheté à Paris à l'occasion d'une vente publique peu après la révolution de février 1848. Il appartenait à un lot, composé de quatre manuscrits, tous de la même main. Ceux-ci permettent d'assigner une période durant laquelle *Le Tyran* a probablement été traduit. Le premier manuscrit est constitué de "lettres de cachet et de prisons d'État, ouvrage posthume composé en 1778, à Hambourg, 1782". Le second contient des citations des *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*, paru à Amsterdam en 1763. Le troisième manuscrit se compose lui aussi

En couverture: Ambrogio Lorenzetti, *Allégorie et effets du Bon et du Mauvais Gouvernement*, 1338-1339. Fresque. Détail. Sienne, Palazzo Pubblico. G. Dagli Orti/
© NPL – DeA Picture Library/ Bridgeman Images.
© Éditions Allia, Paris, 2023, pour la présente édition.

de citations, cette fois du *Prince* de Machiavel. Si, d'après l'éditeur anglais, il ne fait aucun doute que la plume qui écrit est le traducteur d'une œuvre latine anonyme, la partie française du manuscrit étant raturée et largement amendée quand le latin est retranscrit sans biffure, l'on peut encore se demander si le texte original lui-même ne serait pas un faux, tant il frappe par sa modernité.

Le texte qui suit s'appuie sur l'édition de 1870 et respecte les ajouts effectués par le traducteur, notamment un extrait du *Traité sur la servitude* de La Boétie. Ces interpolations et autres irrégularités de traduction sont signalées dans le présent volume, selon les indications données par l'éditeur initial.

CHAPITRE PREMIER

CE QUE C'EST QUE LE DESPOTISME

Il n'y a que deux manières d'être pour un peuple : ou il se gouverne, ou bien il est gouverné.

Dans le premier état, plusieurs formes de gouvernement sont possibles, et elles varient suivant que la nation a dans les affaires publiques une part plus ou moins grande, plus ou moins directe. – Toutes ces formes diverses ont entre elles un rapport, un lien commun dans cette participation même ; et

CAPUT PRIMUM

QUID SIT TYRANNIS

Duo tantum in civitate modi : ut scipsam regit aut regitur.

Prioris in imperio modi varia possunt esse species, quæ differunt inter se prout populus plus minusve publicas res capessit. Hæ omnes autem formæ civitatis inter se, in hâc ipsa rerum participandarum

c'est ainsi que [Machiavel]¹ a justement appelé République française la France monarchique, parce que dans un gouvernement monarchique il y a des lois qui sont le patrimoine et la sauvegarde de tous.

Mais quand un peuple, abandonnant ses droits, ses lois, veut être gouverné, il n'y a plus désormais qu'une seule forme qui est le despotisme.

1. Interpolation.

facultate, commune aliquid habent et observant. Sic tu non absurde rempublicam etiam diceres in civitate manere, quæ tamen sub rege viveret; namque ubi regia est auctoritas valent etiam leges quæ cunctis hæreditas et tutela sunt.

Si quis vero populus, jure suo et legibus suis derelictis, se prorsus velit ab uno homine regi, una staret forma, quæ tyrannis est.

On peut changer le despote, on ne change pas la nature du despotisme.

[Il reste ce que déjà on l'a défini: "Le gouvernement où un seul, sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices."]¹.

1. Interpolation.

Tyrannum quidam mutare posses, non tyrannidis naturam.

CHAPITRE II

COMMENT SE FONDE LE DESPOTISME

C'est toujours par le fait d'un homme que se fonde le despotisme, par le fait du tyran ; – mais il ne se fonde jamais que sur l'impuissance ou la corruption d'un peuple.

On a remarqué trois sortes de tyrans, et en même temps trois moyens de tyrannie. Les uns ont le royaume par la conquête, les autres par l'élection, d'autres enfin par succession ; et l'on

CAPUT SECUNDUM

QUOMODO FIAT TYRANNIS

Ex facto hominis semper, ex facto tyranni, fit tyrannis; sed numquam nisi super imbecillitate et corruptione populi fundatur.

Tria tyrannorum genera notaverunt simulque tres tyrannidis vias. Tyrannicum imperium alii armati, alii suffragati capiunt, alli autem

a fait observer avec raison que le plus dange-reux est celui qui s’empare des pouvoirs que l’élection lui a confiés, pour les tourner contre sa patrie et au profit de sa race. Il faut ajouter un quatrième moyen plus perfide encore, et qui engendre la pire espèce de tyrannie, je veux dire l’usurpation qui use à la fois de la violence et de la trahison.

Quelle que soit la terreur imprimée par les armes du conquérant, elle laisse subsister l’esprit de nationalité et elle le grandit même par le sentiment de la résistance: “Ceux qui ont acquis le pouvoir par le droict de la guerre s’y portant ainsi qu’on cognoist bien qu’ils

hæreditarium obtinent; et jure animadversum est hunc esse maxime metuendum qui potestatem sibi suffragio populi traditam quasi fiduciarium torquet ut contra patriam et pro suis eam adhibeat. Accedat, ut quartum genus, idem perfidius et quo pessima directoris fingitur tyrannis, qui simul vi et prodicione utitur.

Quantoscumque terrores injiciat qui populum armis debellatum subdiderit, patrius superest

sont, comme on dict, en terre de conqueste.” (La Boétie).¹

Cet esprit de nationalité subsiste encore sous la domination d’un roi devenu tyran, parce que le peuple voit toujours en lui le représentant d’un passé qu’il est habitué à respecter. Enfin il arrivera qu’un peuple trahi par celui-là même qu’il avait élu se résigne impatiemment, tout en conservant le sentiment de ses droits. – Mais il faut désespérer d’une nation qui se fait complice de l’usurpateur, parce que ce

1. Passage interpolé par le traducteur.

animus et eo crescit quod renitendo se vividum sentit; ille autem animus ipse non deficit sub rege qui factus est tyrannus, populo etiam æstimante eum præteriti temporis sobolem et imaginem quod more sueto et translaticio veneratur. Denique videbis forte populum, post magnam ejus cui suffragatus erat prodicionem, meliora, quamvis impatienter, exspectantem et interea jura sua semper meditantem. Desperandum autem de populo qui sibi conscius tyranno se præstat consortem, quoniam

jour-là elle pactise sciemment avec la violence et l'injustice ; elle les voit, elle les acclame et les accepte comme les conditions de sa vie à venir.

Les trois premières sortes de tyrannie peuvent donc se concevoir encore malgré l'énergie d'un peuple, tandis que celle-ci ne se produira que chez un peuple déjà corrompu ou affaibli. — Or, comme rien n'affaiblit plus une nation que les discordes et les dissensions civiles, on peut dire que ce sont elles qui préparent l'usurpation ; mais c'est le crime qui la commet.

ipse pactionem reipsa fecerit cum injustitiâ et vi : has videt, his acclamat, quas sponte accipit suæ deinceps vitæ comites.

Tria igitur, quæ prima fuerunt designata, tyrannidis genera, populo etiam valente, non ita sunt naturæ rerum absona ; quartum autem non esse potest, nisi apud populum jam corruptum et attenuatum. Atqui gens ut discordiis et dissensionibus præcipue extenuatur, dixisse licet ab iis injustam et tyrannicam usurpationem præparari, quam scelus tamen unius perpetrat.

Il faut s'arrêter à ce spectacle d'une société subissant volontairement le joug du despote. La pensée qui s'attriste des succès du mal veut en pénétrer les causes, et elle se sent heureuse lorsqu'elle parvient à les expliquer par des raisons qui atténuent la honte des uns, en même temps qu'elles rabattent le triomphe des autres.

Or, on voit que, dans un grand pays, il suffit d'un petit nombre de gens pour faire une révolution ; et, la révolution une fois faite, on voit le peuple maintenir ce qui est par la raison

Insistendum est ut plane societatem consideremus tyranni jugo se ipsam subligantem. Mens enim, quæ mali superbos eventus mæsta videt, eorum causas requirit intus et curâ levatur si quædam reperiat quibus horum minuat deformitas et illorum explodatur triumphus.

Magnâ in civitate pauci suffiunt ad res verendas, rebusque versis, populus eas quæ novæ sunt sustinet, propter quod vivendum sit nec turba civilem anteponat rebus omnibus ordinem ; utque facilius silentii quam libertatis modos imponas,

qu'il faut vivre, la question politique n'étant que secondaire pour le plus grand nombre. Mais comme il est plus facile d'organiser le silence que la liberté, la tyrannie se fait, et on la supporte par la même raison qu'il faut vivre.

C'est qu'en effet les nécessités de la vie commandent d'autant plus impérieusement que les populations se trouvent être plus nombreuses ; et il en résulte ainsi qu'un empire a toujours, dans la grandeur même de son étendue, une cause d'affaiblissement de l'esprit politique.

tyrannis instruitur et eam tolerant eadem vivendi necessitate.

Cur non? victuales curæ eo magis premunt animos et vexant quo plures ibidem sunt homines conglobati, atque sic in ipsâ magnitudine suâ magna civitas civicorum sensuum causam minuendorum habet. Inde notescit quomodo Romæ scelerum series seriem hanc adduxerit ferarum, quæ principatum semper tenuerunt populis non, ut appareret, indignantibus neque aliter curantibus

Par là s'explique comment, à Rome, une succession de crimes a pu amener cette succession de monstres qui ont tenu l'empire, sans que les populations parussent s'indigner, ou se préoccuper autrement de savoir qui gouvernait le monde et comment il était gouverné.

La honte n'est donc pas tant à ceux qui se soumettent, parce que les besoins de la vie les tiennent sans défense, que le crime est à ceux qui osent entreprendre sur la patrie ainsi désarmée.

quis mundum gubernaret et quibus rationibus ille gubernaretur.

Facti igitur infamia non est tota eorum qui se submitunt ob annonam inermes, scelusque in his remanet qui patriam audent lacessere sic exarmatam.